



1. Bénéficiaires

Forfait tutti est un abonnement Tout Public qui s'adresse à tous sans restriction de statut ni de domiciliation.

Ce forfait propose une version pour les moins de 26 ans **Forfait tutti -26** pour laquelle le bénéficiaire doit être en mesure de justifier de son âge au-moment de l'achat et du contrôle.

2. Description du Forfait

Forfait tutti est un forfait offrant la libre circulation sur le parcours choisi par l'abonné en 1^{ère} classe ou en 2nde classe. Il est proposé sur les parcours en Pays de la Loire mais également à destination des régions Bretagne, Centre, Normandie et Nouvelle Aquitaine.

Forfait tutti propose une version hebdomadaire (7 jours glissants), mensuelle (1 mois calendaire) et illimitée (envoi à domicile des coupons mensuels). *Pour la version illimitée, consulter les Conditions Générales d'Adhésion également en ligne sur ce site.*

Il est possible de combiner **Forfait tutti** avec un ou deux réseaux urbains en choisissant la formule Forfait tutti combiné. Cette offre est proposée avec les réseaux urbains de 10 agglomérations et 1 réseau départemental (49) en Pays de la Loire

3. Où se procurer le Forfait tutti

Se rendre au guichet d'une gare en Pays de la Loire avec une pièce d'identité et une photo pour l'établissement de la carte d'abonnement valable 1 an

Puis achat possible des coupons en gare au guichet ou sur Distributeurs de billet Régionaux. Pour la version mensuelle possibilité également de les acheter en ligne sur paysdelaloire.ter.sncf.com ou sur l'appli SNCF.

Forfait tutti n'est pas commercialisé à bord des trains TER.

4. Conditions d'utilisation du Forfait tutti

Le Forfait tutti est composé d'une carte d'abonnement et d'un coupon hebdomadaire ou mensuel sur lequel le nom, le prénom de l'abonné ainsi que le n° de la carte d'abonnement doivent être obligatoirement reportés.

L'utilisation du Forfait tutti se fait pour le parcours indiqué sur la carte d'abonnement.

L'abonné peut prendre ou quitter le train à une gare intermédiaire du parcours pour lequel son abonnement a été souscrit en abandonnant tout droit au parcours non effectué.

L'utilisation combinée de plusieurs tarifs ou produits sur un même trajet et même train n'est pas autorisée.

Forfait Tutti est autorisé sur les trains et cars TER, autocars régionaux, Intercités Sans Réservation Obligatoire. Il n'est pas autorisé à bord des TGV et Intercités 100% ECO.

5. Conditions d'après-vente

Les coupons hebdomadaires ou mensuels Forfait tutti sont :

- échangeables sans frais si la demande est présentée au guichet au plus tard la veille du 1^{er} jour de validité
- remboursables -10% si la demande est déposée au guichet au plus tard la veille du 1^{er} jour de validité
- remboursables -50% si la demande est déposée au guichet dans les 48 heures qui suivent la date de début de validité pour les abonnements hebdomadaires et dans les 10 premiers jours du mois d'utilisation pour les abonnements mensuels et ce, uniquement en cas de licenciement, changement imposé du lieu de travail ou en cas de maladie.(justificatifs demandés)

Pour le Forfait tutti combiné, la part du **réseau urbain n'est pas remboursable** quel que soit le motif.

En cas de perte ou de vol de l'abonnement, il n'est pas délivré de duplicata.

MODALITES D'UTILISATION DES BILLETS A 50% DE REDUCTION ASSOCIES AU FORFAIT TUTTI

Le Forfait tutti permet uniquement **pour les abonnés en formule Mensuelle et en formule Illimitée**, d'obtenir des tarifs réduits sur l'achat de billets pour tout autre parcours TER sur le réseau régional Pays de la Loire en 1^{ère} ou 2^{nde} classe.

- 50% de réduction par rapport au tarif normal régional sur l'achat de billets 7j/7 pour le titulaire
- 50% de réduction par rapport au tarif normal régional sur l'achat de billets pour 1 à 3 accompagnateurs payants les samedis, dimanches et fériés
- La gratuité pour 1 à 3 enfants -12 ans accompagnant le porteur de l'abonnement les samedis, dimanches et fériés

Les billets à 50% ne sont valables que pour des trajets effectués à l'intérieur de la région des Pays de la Loire à bord des trains TER autocars TER, autocars régionaux et Intercités. L'emprunt des TGV et Intercités 100% ECO n'est pas autorisé.

Ces billets ont une validité de **1 jour**. La date de début de validité du billet est à définir par l'abonné au moment de l'achat. Il doit être utilisé le jour et dans le sens du trajet indiqué sur le titre.

Il est Échangeable sans frais à J-1 et Remboursable -10% à J-1.

Pour toute réclamation concernant TER Pays de la Loire, nous écrire:

EN LIGNE

paysdelaloire.ter.sncf.com

Rubrique Aide & Contact > Nous contacter > par courriel

PAR COURRIER

Service Relations Clients

SNCF TER Pays de la Loire

BP34112

44041 NANTES Cedex1